

DISPOSITIF VIGIPIRATE / SÉCURITÉ

FORMULAIRE RELATIF À L'ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT de moins de 1500 personnes

à retourner dûment complété 1 mois avant l'évènement à la mairie de la commune où se déroule la manifestation

accompagné d'un plan du site matérialisant l'implantation des :
stands, scène, foodtrucks etc / barrières / voitures ou autre dispositif bloquant des rues/ poste de secours / accès public / accès secours / parking(s) existants et créés

NOM DE L'ÉVÈNEMENT :

Commune(s) :

Lieu(x) exact(s) :

DATE(s) :

Horaires de l'évènement (début et fin pour chaque jour) :

ORGANISATEUR (Association, Club, Commune, École, etc.) :

Nom du responsable : **Fonction :**

Adresse :

Téléphone fixe : **Portable :**

Mail :

TYPE d'ÉVÈNEMENT :

Manifestation sportive sur la voie publique (merci de vérifier que le dossier spécifique de déclaration ou autorisation a été transmis via la plateforme manifestationsportive.fr selon la réglementation en vigueur)

Manifestation sportive hors voie publique (gymnase, stade etc ...)

Réunion publique (ex : meeting politique, accueil de personnalité-s, cérémonie religieuse)

Spectacle (ex : concert, carnaval ...)

Feu d'artifice ou spectacle pyrotechnique

Foires, expositions

Évènement récréatif (loto, repas, bal, concours de tarot)

Autres : préciser :

Cet évènement a-t-il déjà eu lieu précédemment : OUI NON

Nature de l'évènement : Statique Dynamique

SITE :

Mono-site Multi-sites

NATURE DU SITE

En plein air Clos Sur route Sur circuit Tout terrain

En rivière En lac

Utilisation du domaine public OUI NON

Utilisation du domaine privé OUI NON

INSTALLATIONS PROVISOIRES

Chapiteau(x) Tente(s) Structure(s) Vitabri(s) Tribune(s)

Utilisation exceptionnelle de locaux ERP

◇ Préciser type et nombre

CIRCULATION du PUBLIC

Libre Organisée (restreinte)

CONDITIONS D'ACCÈS

Entrée libre Entrée payante

Inscription gratuite inscription payante

Parking(s) : Libre(s) Organisé(s) : nombre de places :

Nombre d'accès piétons au site pour le public :

BARRIÉRAGE : oui non

Type de barrières : HERAS (2 m de hauteur) VAUBAN (1,10 m de hauteur)

AUTRES MOYENS DE PROTECTION : (voitures anti-bélier, blocs de béton, etc.) :

RESTAURATION : OUI NON

TYPE DE RESTAURATION : Stands Foodtrucks Cuisines séparées

POINTS CHAUDS : Gaz Électricité Bois

BUVETTE : OUI NON

SANITAIRES (recommandé à hauteur de 1/100 personnes) : OUI NON

POINT D'EAU (recommandé à hauteur de 1/750 personnes) : OUI NON Nombre

GESTION DES DÉCHETS : OUI NON

FREQUENTATION - JAUGE :

✦ Effectif public maximum attendu sur toute la durée de l'évènement :

♣ Nombre de membres de l'organisation pour l'évènement :

♣ Effectif public en simultané attendu (pic d'affluence) :

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'ÉVÈNEMENT (déroulement, descriptif des ateliers ou stands, restauration, débits de boissons, activités spécifiques ...)

SÉCURITÉ :

Nom du responsable de la sécurité sur site
(joignable lors de l'évènement) :

Numéro de téléphone **portable** du responsable de la sécurité sur site
(joignable lors de l'évènement) :

Service d'ordre privé (agence de sécurité) : OUI NON Nombre d'agents :

Nom de la société

Filtrage : OUI NON

=> Par agents société de sécurité OUI NON

Avec contrôle visuel des sacs et/ou palpations : OUI NON

=> Par des bénévoles OUI NON

Bénévoles identifiables (chasubles, brassards) OUI NON

Bénévoles chargés de la sécurité et de l'évacuation : OUI NON Nombre :

STRUCTURE DES SECOURS

✦ **Médecin (s) présent (s) sur le site** OUI NON Nombre :

Nom – Prénom

Téléphone portable

✦ **Ambulance(s) sur le site :** OUI NON Nombre :

Nombre d'engins :

Nom de la société :

Téléphone :

✦ **Secouristes pour le public (DPS : Dispositif de Premiers Secours) :** OUI NON

Nom de l'association agréée (liste jointe) :

Nombre de personnels présents :

Type de DPS retenu :

Point d'Alerte et de Premiers Secours (PAPS - 2 secouristes)

DPS de petite envergure (4 à 12 secouristes)

DPS de moyenne envergure (12 à 36 secouristes)

DPS de grande envergure (plus de 36 secouristes)

✦ **Poste(s) de secours :** Fixe Mobile Nombre :

Extincteurs : Nombre : Type :

Hélicoptère prévu : OUI NON

Centre d'Incendie et de Secours le plus proche

Centre Hospitalier le plus proche

SECOURS PUBLICS INFORMÉS DE LA MANIFESTATION

SAPEURS-POMPIERS POLICE GENDARMERIE

TRANSMISSIONS :

Réseau de transmission de l'organisation : OUI NON

Type d'équipement (téléphone, talkie-walkie, radio) :

Sonorisation : OUI NON

Moyens prévus pour l'alerte des secours :

Type d'équipement (téléphonie, fixe ; mobile ; radio) :

Lieu d'implantation sur le site :

Moyens prévus pour alerter le public et le guider en cas d'évacuation :

Nature :

Nombre :

MESURES ADMINISTRATIVES :

Interdiction de stationnement : OUI NON

Interdiction de circulation : OUI NON

Interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique : OUI NON

Ouverture d'un débit de boissons temporaire : OUI NON

Autres :

LISTE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE SÉCURITÉ CIVILE

Association départementale de protection civile du Doubs (ADPC 25)

101 faubourg de Besançon

25200 MONTBELIARD

Courriel : doubs@protection-civile.org

Téléphone : 07 68 18 50 56

Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)

101 faubourg de Besançon

25200 MONTBELIARD

Courriel : secretaire.cfi-montbeliard@snsm.org

Téléphone : 06 14 34 36 38

Comité Départemental du Doubs de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS 25)

101 faubourg de Besançon

25200 MONTBELIARD

Courriel : cd-25@ffs.fr

téléphone : 06 48 36 37 60

Délégation départementale du Doubs de la Croix Rouge Française (CRF 25)

19 rue Rivotte

25000 BESANCON

Courriel : dt25@croix-rouge.fr

Téléphone : 03 81 81 21 63

Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs (UDSP 25)

10 chemin de la clairière

25000 BESANCON

Courriel : udsp25@sdis25.fr

Téléphone : 03 81 85 37 38



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ORGANISATEURS
d'une manifestation récréative, culturelle ou festive**

Moins de 1500
personnes

AU MOINS 1 MOIS AVANT

L'ÉVÈNEMENT, l'organisateur :

- 1/ Informe la mairie de la commune où se déroule sa manifestation, pour autorisation
- 2/ Complète le formulaire « Vigipirate/sécurité » à retourner en mairie

INSTRUCTION PAR LA MAIRIE

Le maire informe :

- la police et/ou la gendarmerie
- le SDIS – service Prévision

Entre 1500
et 4999 personnes

AU MOINS 2 MOIS AVANT

L'ÉVÈNEMENT, l'organisateur :

- 1/ Informe la mairie de la commune où se déroule sa manifestation, pour autorisation
- 2/ Complète le formulaire en ligne « Dispositif Vigipirate : déclaration d'organisation d'un évènement dans le département du Doubs »

**INSTRUCTION PAR LA PREFECTURE
OU LA SOUS-PREFECTURE
D'ARRONDISSEMENT
qui sollicite pour avis**

- la police et/ou la gendarmerie
- le SDIS – service Prévision

Préconisations à prendre en compte en matière de sécurité, transmises via « démarches simplifiées »

5000 personnes et +
« grands
rassemblements »

AU MOINS 2 MOIS AVANT

L'ÉVÈNEMENT, l'organisateur :

- 1/ Informe la mairie de la commune où se déroule sa manifestation, pour autorisation
- 2/ Transmet un dossier « sécurité » complet et complète le formulaire en ligne « Dispositif Vigipirate : déclaration d'organisation d'un évènement dans le département du Doubs »

**INSTRUCTION PAR LA PREFECTURE
OU LA SOUS-PREFECTURE
D'ARRONDISSEMENT**

En lien avec l'ensemble des acteurs concernés

APRES AVIS DU PREFET

AUTORISATION DU MAIRE